

Explication d'un texte français

Épreuve commune : Oral

Olivier BERTRAND et Caroline JULLIOT

Le présent rapport a pour objectif d'aider les futurs candidats à circonscrire l'épreuve orale d'explication de texte. Il reprend l'essentiel des éléments déjà communiqués les années précédentes, l'épreuve n'ayant subi aucun changement ni dans sa forme ni sur le fond. Il en rappelle donc l'esprit et la méthodologie.

- Rappels sur le déroulement de l'épreuve

Durée de préparation, 1h30

Durée de passage, 30 minutes (dont 20 min de présentation et 10 min d'entretien)

Type de sujets donnés : extraits tirés d'œuvres de littérature française, du 15^e siècle à la période contemporaine.

Modalités de tirage du sujet : tirage d'un ticket comportant deux textes, l'un antérieur à 1800, l'autre postérieur, et appartenant à deux genres différents (le choix fait par le candidat est déclaré au moment du passage).

Liste des ouvrages généraux autorisés : dictionnaire de langue française, dictionnaire des noms propres, dictionnaire de français classique, dictionnaire du moyen français, dictionnaire de mythologie.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : la candidate ou le candidat dispose de l'ouvrage intégral avec, le cas échéant, son appareil critique (introduction, notes, glossaire, indications bibliographiques) ou, à défaut, d'une photocopie. Il est interdit d'écrire sur les ouvrages.

- Remarques générales

Pour la session 2025 comme pour les années précédentes, les candidats ont fait montre de ponctualité et de sérieux dans l'exercice de cette épreuve. D'une manière générale, le jury a été sensible à la qualité des passages à l'oral, sur des textes parfois assez peu connus. Dans l'ensemble, les candidats sont bien préparés à cette épreuve et en respectent la méthodologie. On rappellera seulement, à l'instar des rapports précédents, que seul le jury peut inviter une candidate ou un candidat à interrompre sa lecture de l'extrait et procéder à l'analyse linéaire du texte. Sans interruption de la part du jury, les candidats sont invités à lire l'intégralité de l'extrait qu'ils ont ensuite à expliquer.

Concernant les choix de texte, la plupart des candidats se sont dirigés vers des textes qu'ils pensaient mieux connaître, c'est-à-dire pour l'essentiel postérieurs à 1800. Il serait pourtant erroné de penser que des textes du XIX^e siècle sont plus « faciles » ou plus accessibles

que des œuvres antérieures. Une explication sur un sonnet de Ronsard, de Chassignet, sur une lettre de Mme de Sévigné, ou sur le prologue de *Gargantua* a reçu une excellente note, tandis que certains textes « canoniques » comme « Le lac » de Lamartine ou l'incipit des *Confessions* de Rousseau ont, cette année encore, donné lieu à des contresens et à des contre-performances. Par ailleurs, si le jury est pleinement conscient que les candidats ne sont pas des spécialistes de telle ou telle période, il s'attend néanmoins à ce que certaines notions stylistiques et grammaticales (figures de style, dispositifs narratifs, effets d'énonciation, marqueurs de l'ironie, valeurs des temps et modes verbaux), esthétiques et historiques (la tragédie classique, la description réaliste, l'esthétique baroque) soient connues et maîtrisées.

Le jury apprécie, en particulier lors de l'entretien, qu'un véritable dialogue puisse se nouer avec le candidat ou la candidate ; contrairement à ce que l'on pourrait penser, les questions posées n'ont pas pour objectif de déstabiliser – bien au contraire – elles représentent une chance d'ajuster l'analyse et de corriger quelques points contestables ou, en cas d'explication réussie, d'approfondir encore la réflexion. Les candidats ne doivent donc pas « tout donner » dans l'explication pour ne plus interagir avec le jury pendant les dix minutes d'entretien mais au contraire accompagner intelligemment les questions qui visent à approfondir telle ou telle notion évoquée antérieurement ou revenir sur des propos jugés approximatifs ou erronés. Il est toujours temps, dans l'entretien, de reprendre ou compléter une analyse si l'on vous y invite. Ainsi la part dévolue à l'entretien est cruciale dans la note finale attribuée à chaque candidat.

- Éléments valorisés

Le jury a apprécié la mobilisation intelligente et pertinente de connaissances historiques, théoriques ou stylistiques en fonction des auteurs / auteurs et des époques concernées, qui saura adapter ce cadre interprétatif en fonction des spécificités du textes : s'interroger sur la dimension tragique du personnage de Médée, à la fin de la pièce éponyme de Corneille, au lieu de le postuler, permet d'être sensible aux problèmes génériques que pose la transmutation inattendue de l'héroïne, d'humaine à déesse ; de la même façon, supposer l'ironie dans un texte de Voltaire est attendu, mais n'exclut pas d'en démontrer le mécanisme et d'avoir à en étayer l'interprétation. Il fut sensible à une lecture proche du texte, elle-même attentive aux effets de registre, de tonalité, et désireuse de replacer l'extrait choisi dans l'économie générale de l'œuvre et, idéalement, d'en mettre en avant la singularité, la beauté ou l'originalité. Certains textes – le jury en est conscient – peuvent poser des difficultés d'interprétation littérale. En effet, il ne s'agissait pas de « décrypter » ou de « décoder » le texte dans le sens d'une leçon qui serait univoque et définitive, mais d'émettre des hypothèses interprétatives pertinentes et crédibles. On ne pourra que sensibiliser enfin les candidates et candidats – s'agissant d'une épreuve orale – à l'importance extrême que l'on doit donner au ton, au débit de la parole, à la gestuelle et au contact visuel. Ce sont là des truismes qu'il est parfois bon de rappeler.

- Difficultés les plus fréquemment rencontrées par les candidates et candidats

Le contresens. Le premier obstacle qui obère la bonne qualité d'une explication relève du contresens. D'autant que parfois le contresens est facilement évitable. Les candidats ne doivent pas hésiter à regarder les dictionnaires en cas de doute ou d'incohérence sur le sens d'un mot. Ces dictionnaires de référence sont à la disposition des candidats pendant la préparation de l'épreuve, et, cette année encore, certains candidats ou candidates ont grevé leur note en ne prenant pas la peine de procéder aux vérifications permettant d'élucider une référence – ce qui a conduit à des interprétations fantaisistes (Le Tasse et l'Arioste comme vallées italiennes,

Messaline comme plante exotique...). De même, le contexte historique, politique et culturel, parfois décrit dans les préfaces des œuvres, peut être mobilisé pour éclairer tel ou tel sens obscur ou abscons. Le *co-texte* immédiat de l'extrait choisi peut aussi fournir quelque renseignement bien utile.

La paraphrase. Un deuxième obstacle entrave la bonne conduite d'une explication littéraire : la paraphrase. Cela fut particulièrement rencontré pour des textes en prose réalistes qui donnent à tort aux candidats le sentiment qu'il n'y a pas de prise pour le commentaire formel. Or, le contenu littéral du texte doit en permanence être en mis en lien avec la mobilisation de certains effets rhétoriques et stylistiques. Il ne faut donc pas que les candidats s'imaginent qu'une paraphrase plus ou moins adroite peut se substituer à une analyse textuelle.

Raccourcis et imprécisions. Il n'est pas rare de rencontrer dans les propos explicatifs des candidats quelque raccourci assez facile, des imprécisions hasardeuses ou des éléments théoriques (mal) plaqués sur les textes : ainsi du naturalisme zolien, par exemple, trop souvent ramené à une sorte de pratique neutre et objective de l'écriture romanesque, en méconnaissant la part de reconstruction, d'amplification et de mythification à l'œuvre dans les *Rougon-Macquart* (le traitement fantastique et inquiétant de la serre dans *La Curée* en est un exemple).

Procédés comiques. Le jury a constaté que les candidats étaient souvent en difficulté face à des textes comiques. Ce malaise était perceptible dès l'étape cruciale de la lecture à voix haute (un texte de Molière ou de Voltaire par exemple) ; le jury invite donc les candidats des prochaines sessions à travailler particulièrement les genres à forte teneur comique (la comédie bien sûr, mais aussi la satire par exemple) et à en étudier de près les procédés. Cela permettra évidemment de mieux expliquer les mécanismes d'un texte comique mais également de montrer – par la lecture même – tous les liens qu'entretiennent au théâtre le texte et le jeu. Les candidats pourront ainsi s'entraîner à profit à la lecture à haute voix pendant leur année de préparation. Une bonne lecture le jour de l'épreuve (ni monotone ni « surjouée ») est déjà un signe de la bonne compréhension du texte que l'on doit ensuite expliquer.

- **Conclusion**

Le jury de la session 2025 a apprécié la très bonne tenue générale des candidats qui dans l'ensemble ont compris les codes de l'exercice d'explication littéraire. Il rappelle enfin que la préparation à cette épreuve est un chemin de longue haleine qui nécessite des connaissances en littéraire (en particulier l'histoire littéraire), en stylistique, en linguistique, sans pour autant exiger un niveau d'expertise absolu. Mais s'il est un conseil que le jury s'autorise pour clore le présent rapport, c'est d'inviter les futurs candidats à tisser un lien constant et intime avec les textes littéraires, de les faire dialoguer et, si l'on nous passe l'expression, d'en extraire la « substantifique moelle ».

- **Liste des textes donnés**

La liste exhaustive des textes donnés par le jury pendant la session 2025 peut être consultée sur le site du Concours à l'adresse suivante :

<https://www.ens.psl.eu/sujets-des-epreuves-orales-du-concours-bl-session-2025-0>